



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

personnel

Question écrite n° 102824

### Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des adjoints d'enseignement. L'extinction du corps des adjoints d'enseignement prévue par les textes n'a pas été réalisée et se profile maintenant pour les derniers adjoints d'enseignement un départ à la retraite dans des conditions financières peu intéressantes. Une des solutions envisageables afin de permettre aux derniers adjoints d'enseignement de pouvoir bénéficier d'une fin de carrière correspondant à leur engagement au sein de son ministère est de leur permettre de pouvoir partir à la retraite dans des conditions sensiblement équivalentes aux autres enseignants. Il semblerait donc intéressant d'étudier la possibilité d'un passage automatique au 11ème échelon CLN des certifiés. Il lui serait donc agréable de connaître la position du Gouvernement sur ce dossier afin de permettre aux adjoints d'enseignement de finir correctement leur carrière et de bénéficier d'une retraite décente.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Valax](#)

**Circonscription :** Tarn (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102824

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 février 2017](#), page 1413

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)